



M U I Z O N

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 05 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le cinq février à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Germain RENARD, Maire.

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Madame DOUSSON excusée, Messieurs COLPIN excusé, LHERMITTE (représenté par Mr RENARD).

1. Signature d'une Convention de service commun avec la CUGR

Concernant l'entretien de la zone industrielle, la tonte et l'élagage seront réalisés par une entreprise (en paiement direct par le Grand Reims) ; l'entretien des fils d'eau, de la voirie et les prestations hivernales seront réalisés par les agents municipaux.

La convention prévoit un remboursement annuel d'environ 6900 euros (coût agent et usure matériel).

Lecture de la délibération par le Maire.

Vote : unanimité moins une abstention (Mr DUBOIS pour non communication de la convention en amont de la réunion).

2. Marché fourniture d'électricité/ résultat appel d'offre

Un marché à procédure adaptée a été lancé le 16 janvier 2024.

Objet : Fournitures et services d'électricité sur la Commune. Marché public d'une durée de 24 mois.

Le règlement de consultation a été défini en commission des finances préalablement.

Volonté d'un prix fixe.

4 candidats ont répondu à l'offre : EDF / ENI / ENGIE / TOTAL ENERGIES

Un seul candidat a répondu au critère des 24 mois et prix fixe.

L'ensemble des offres a été analysé en commission du 05 février 2024.

La commission d'appel d'offres a choisi ENGIE.

Vote du cm : unanimité moins une abstention (Mr DUBOIS).

3. Points divers :

CEDRE : réception du contrôle effectué par l'ONF (relevé par répercussions à l'intérieur de l'arbre).

Cout : 948 euros. Résumé de l'opération par le Maire avec documents de l'ONF à l'appui.

Le Maire précise : « nécessaire de faire un test de traction » pour voir les réactions de flexibilité de l'arbre. Opération supplémentaire entre 1500 et 2500 euros.

En continuité de la délibération du conseil municipal du 16 octobre 2023, le Maire redemande l'opinion du Conseil Municipal : abattre l'arbre ou continuer les tests.

Vote du conseil : 6 voix pour le test / 9 voix pour l'abattage

Le danger est jugé trop important du fait de la proximité d'un parc de jeux et d'habitations, rendez-vous va être pris avec une entreprise pour l'abattage.

Appréhension du Budget 2024 dans les grandes lignes :

Champ jeudi : équipements sportifs

Jeux dans squares

Matériel ateliers

Plantations école

Ordi et tablettes école élémentaire, ENI

Identification façade EE

Volets roulants solaires

Etude 2^e phase travaux EE (isolation, élec, peinture...)

Armoires stockage gymnase

Vidéo protection

Complexe sportif travaux isolation

Cour SMA

Site internet

Sono

Panneaux lumineux

Démolition cordier

Borne rechargement véhicules électriques

Des travaux du SIABAVE vont se dérouler sur la Vesle en 2024 : il est demandé que les propriétaires agricoles soient prévenus.

POMPIERS : la caserne de Muizon semble en bonne voie pour rester en place.

Référents citoyens : les candidatures sont toujours acceptées.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé : Au plus tard le 31 JANVIER 2026 tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Tous les utilisateurs, tant grand public, que collectivités ou entreprises, devront migrer du réseau de téléphonie fixe et d'Internet vers la fibre.

Que faire si vous êtes concernés par la fermeture du réseau cuivre ? Vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) et/ou à Internet (ADSL/VDSL) : nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou

de celui de votre choix afin de souscrire à un abonnement similaire sur une ligne fibre ou sur une autre technologie pertinente.

Paroles aux adjoints :

Mme BOUCHE / communication : le site internet est en passe d'être opérationnel.

Mr FAGOT / périscolaires scolaires : réunion à venir. Dossiers de demande de subventions des associations en cours.

Mme DEGUAY / ccas affaires sociales : repas des aînés très apprécié. Remerciements. Les colis des aînés ont fait plaisir.

Questions diverses :

Mr PERIN : écoles : quand un enfant est blessé, la classe est descendue au rez de chaussée ! du temps pour l'aménagement. N'est-il pas possible d'aménager directement une salle en bas ?

SAAS P : déjà une pièce d'aménagée mais aussi utilisée par MAREL, donc réaménagée à chaque fois par MAREL, sinon les tables et les chaises sont prévues.

Mr BRUYERES : 17 et 18 janvier Muizon : ou est passé le sel ? (neige verglas)

Le Maire : 5 tonnes ont été étalées.

Mme DEGUAY : des personnes de Trigny et St Brice venaient chercher du sel dans nos bacs

Mr SAAS : l'efficacité n'a pas été optimale. En réflexion pour un plan d'action.

Mr DUARTE : les terrains de foot sont très peu utilisables et même impraticables chaque année en hiver. Les créneaux disponibles du gymnase ne paraissent pas correspondre aux besoins de jeu des enfants.

Affaire en cours de réflexion.

NOTE DE LA MAIRIE :

Un arrêté préfectoral autorise les agents du service Eau, Biodiversité et Paysages de la Direction Régionale en charge de l'Environnement (DREAL) à circuler librement sur l'ensemble des communes de la Marne et pénétrer dans les propriétés privées et publiques, closes ou non, à l'exception des maisons d'habitation afin d'y mener des travaux d'inventaire visant la connaissance du sol et de la végétation. Autorisation jusqu'au 31 décembre 2026. N'hésitez pas à leur demander leur carte professionnelle.

Un atelier COMPOSTAGE aura lieu le Jeudi 04 Avril 2024 de 18h à 21h en Mairie. Merci de vous inscrire lors des permanences du secrétariat de mairie (places limitées à 20).

Conseillers de l'opposition : Madame HOUËL Sophie et Monsieur BRUYERES Jacques.

Nous regrettons que les deux seuls projets de délibérations prévus dans l'ordre du jour ne nous soient pas envoyés par mail avant la séance de ce conseil municipal comme nous l'avions déjà demandé.

Hors délibération, un avis nous est demandé par le Maire, à chacun des conseillers présents, suite à l'expertise de notre cèdre implanté à l'intersection des rues de Soissons et des cerisiers. Cette expertise demandée a été effectuée par un expert de l'ONF fin janvier 2024. Une conclusion partielle précise que cet arbre présente quelques points faibles (comme un arbre de 50 ans) et pour être certain de sa solidité, il propose un test de traction (coût de quelques milliers d'euros). Tous les deux avons opté pour effectuer ce test pensant qu'il fallait aller jusqu'au bout de cette expertise que nous voulions à la majorité d'entre nous (ok pour l'abattage si présence danger mais après expertise ONF) lors d'un conseil fin 2023. Après un tour de table, il ressort qu'à la majorité, ce bel arbre sera abattu pour la sécurité du voisinage et la présence d'un parc avec une aire de jeux pour enfants à proximité. Nous sommes vraiment déçus.

Le leg PETRICIC (600.000€) doit être vendu dans les prochains jours, mais nous restons très attentifs, car le Maire nous affirme qu'il est sur le point de signer l'acte de vente officiel entre l'acheteur et lui alors que nous demandions depuis plusieurs mois de nous présenter le compromis de cette vente. Ce qu'il n'a jamais fait.

En questions diverses, nous devons discuter sur le contenu d'un courrier qu'un muizonnais avait envoyé à Mr le Maire et retransmis à l'ensemble des conseillers sur lequel il se plaignait de stationnements abusifs et la présence de voitures "ventouses" dans sa rue ainsi que la présence de rats dans son quartier. Mais à notre étonnement la séance s'est rapidement conclue par sa levée. Affaire à suivre.....

Espace libre expression Mr Phillippe DUBOIS et Mr Freddy PERIN

- au sujet des 2 délibérations, Phillippe Dubois s'abstient pendant les votes car aucun document d'information lié au projet de délibération n'a été fournis en amont du conseil municipal. Manque de transparence dans la gestion de la commune une nouvelle fois.

-Concernant le cèdre, Phillippe Dubois vote pour une nouvelle étude approfondie par traction pour mesurer la résistance au vent sur recommandations de l'OnF et ainsi avoir un avis cohérent. La 1ere étude montrant une fragilisation avancée du tronc, Freddy Périn vote sa suppression et préfère mettre en avant la sécurité des habitations à proximité ainsi que le parc d'enfants proche. On comprend l'attachement à cet arbre mais il faut imaginer la responsabilité morale des élus en cas d'accident.

-au sujet du rond-point, nous comprenons les inquiétudes de certains muizonnais (50km/h, mur anti bruit...). Le nécessaire n'a pas été fait par la commune concernant ces attentes au début du projet. Notre priorité après cet aménagement est de pouvoir rattacher les muizonnais, coupés de la commune par le futur terre-plein central (entrée rue des voutes), par une route parallèle qui relierait les habitants au futur rond-point. Coût 400 000 euros minimum. Nous proposons un co-financement Divisé par tiers entre Muizon, le grand Reims et PWA. Toutefois, nous pensons qu'il n'y aura pas de financement possible par le Grand Reims tant que la majorité actuelle restera en place.

-Nous veillerons que les subventions aux associations sportives et culturelles ne soient pas victime d'une baisse non justifiée. Les associations ne sont pas responsables de l'échec du projet immobilier et la vente du terrain qui aurait atténué la dégradation des finances de la commune dû à sa mauvaise gestion précédente.